

Ecole primaire des Fontaines
Rue des Rouliers
28 630 Fontenay sur Eure

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 7 NOVEMBRE 2019

Présents :

M. Plançon, Directeur, président de séance,
M. Charpentier, Maire de Fontenay sur Eure,
M. Pineau, Maire de Meslay le Grenet,
Mme Morin, Adjointe aux affaires scolaires,
Les enseignants de l'école de Fontenay sur Eure,
Les ATSEM et personnels de mairie en charge des temps périscolaires, de la cantine et des temps périscolaires,
Les parents d'élèves élus.

Excusés : Mme NION, M.MARTINEZ, Mme DECRETTE, M.PRET - parents d'élèves

Secrétaire : Mme Guillaume, enseignante

Ordre du jour :

1. Résultats aux élections de parents d'élèves.
2. Lecture et vote du règlement intérieur.
3. Bilan des PPMS « Attentat / intrusion » et « Risques majeurs »
4. Point sur les effectifs et les répartitions dans les classes / climat scolaire.
5. Locaux scolaires / mairie.
6. Restauration scolaire / temps périscolaires.
7. Coopérative scolaire / APE.
8. Projets des classes.

1. Résultats aux élections de parents d'élèves.

Nombre d'inscrits sur la liste électorale : 271 (254 N-1 , 235 N-2 et 226 N-3)

Nombre de votants : 122 (107 N-1, 102 N-2 et 95 N-3)

Taux de participation : 45,02 % (42,13 % N-1, 43,4% N-2 et 42 % N-3)

Liste des parents d'élèves élus : 8 titulaires + 4 suppléants.

- Virginie ALIX (classe de CM1/CM2)
- Bruno MARTINEZ (classe de CM1/CM2)
- Aurélie PIGNARD (classe de CE2/CM1)
- Claire FONTAINE (classe de CE1)
- Vanessa LE MERLUS (classe de CP)
- Florent PRET (classe de GC/CP)
- Ludivine NION (classe de PS/GS)
- Thomas ORAIN (classe de PS/MS)
- Katy DURAND (classe de CM1/CM2 et PS/GS)
- Noémie GUIARD (classe de CM1/CM2)
- Géraldine BOURDIN (classe de CM1/CM2)
- Stéphanie SAMSON (classe de CM1/CM2)
- Sophie DECRETTE (classe de CM1/CM2)
- Clément BRIANCON (classe de PS/GS)

2. Lecture et vote du règlement intérieur.

Relecture du règlement intérieur et modifications apportées :

Point 2 : Dès le second trimestre, les élèves de CP de GS/CP seront accueillis le matin dans la cour de récréation.

Point 6 : L'obligation scolaire débute dès 3 ans lors de l'inscription en école maternelle. Une dérogation peut être accordée pour les après-midis sur demande écrite des parents après avis du directeur de l'école et validation par l'IEN.

Point 7 : Les gâteaux du commerce et bonbons peuvent être autorisés par les enseignants de chaque classe pour les anniversaires.

Point 9 : le LSU (Livret Scolaire Unique) ainsi que les autres outils d'évaluations sont consultables par voie numérique, les identifiants et codes d'accès sont donnés aux parents en début d'année.

3. Bilan des PPMS « Attentat / intrusion » et « Risques majeurs »

Rappel des obligations réglementaires d'exercices PPMS et synthèse des procédures de confinement et d'échappement.

L'installation d'un bouton de déclenchement d'urgence de l'alarme PPMS « Attentat Intrusion » est demandée ainsi que le déploiement d'une sirène extérieure afin que le signal puisse être audible dans les classes les plus excentrées.

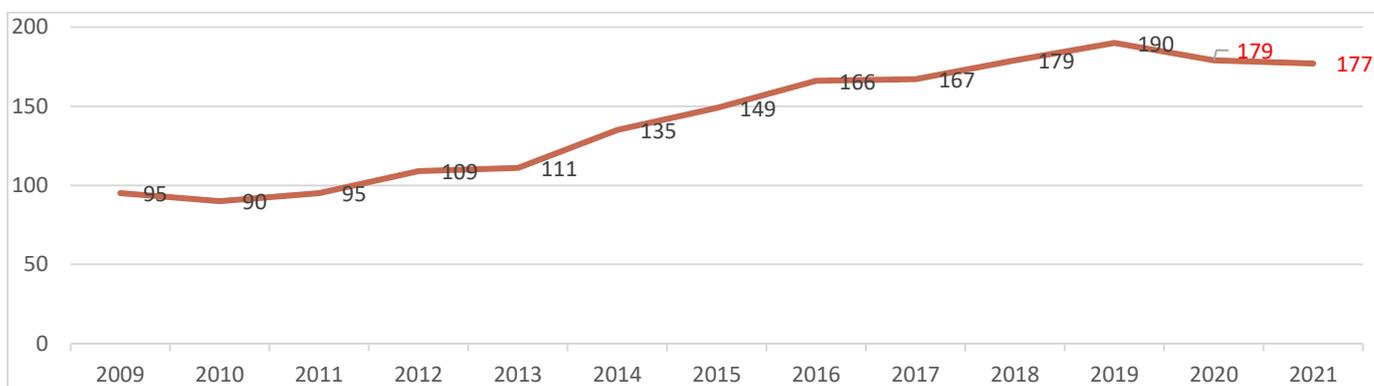
4. Point sur les effectifs et les répartitions dans les classes / climat scolaire.

Maternelle : PS 24 + MS 17 + GS 20 = 61 élèves

Elémentaire : CP 29 + CE1 27 + CE2 20 + CM1 22 + CM2 30 = 128 élèves

RENTÉE SCOLAIRE 2019 - 8 CLASSES							
MATERNELLE ≈ 24			ÉLÉMENTAIRE ≈ 23,2				
PS/GS 23 18+5	PS/MS 23 6+17	GS/CP 22 15+7	CP 22	CE1 27	CE2/CM1 25 20 + 5	CM1/CM2 24 9+15	CM1/CM2 23 9+14
ELISABETH	MARIE-LUCE	FRANCOISE	LUCILE	CELIA LAURENT	MAGALIE	CLAIRE ANNE-LAURE	JENNIFER GAELLE

Rentrée 2018 : prévisionnel 172 et réel 179 / Rentrée 2019 : prévisionnel 174 et réel 190 / Rentrée 2020 : prévisionnel 179 (-30 CM2 + 20 PS)



5. Locaux scolaires / mairie.

AMÉNAGEMENTS / TRAVAUX RÉALISÉS 1er semestre 2019 :

- Installation d'une classe mobile équipée
- Réalisation d'une sente piétonne permettant l'accès à la classe mobile et au portail donnant sur le city stade et l'arrêt de bus
- Installation de rideaux dans la classe de Madame MAUGER et dans la classe de Madame GUILLAUME
- Remplacement de la fontaine pour le lavage des mains dans les toilettes de l'école maternelle
- Réfection de l'entourage de la porte de la classe de Madame MAUGER
- Réfection de l'entourage des pieds des arbres dans la cour de l'école primaire
- Travaux de peinture dans l'espace dit « tisanerie » à l'école maternelle
- Installation de porte-manteaux dans la classe de Madame BOCZKOWSKI
- Entretien et réparation des gouttières de l'école maternelle
- Remplacement des tables de la cantine : table avec un revêtement anti-bruit
- Fourniture de mobiliers dans différentes classes dont deux meubles de rangement commandés pour une classe

AMÉNAGEMENTS PROGRAMMÉS :

- Cours de récréation : poubelles extérieures à installer et mur extérieur à protéger
- Installation d'un bouton d'urgence de déclenchement de l'alarme
- Rénovation de la classe de CE1 (peinture + éclairage)

INVESTISSEMENTS À PROGRAMMER

- Renouveau du parc informatique de l'école

6. Restauration scolaire / temps périscolaires.

Quelques parents viennent récupérer assez régulièrement leur enfant en retard sur le temps périscolaire du soir malgré la majoration de cinq € appliquée.

Le personnel de cantine relève le bénéfice du remplacement des tables de la cantine qui sont moins bruyantes.

7. Coopérative scolaire / APE.

Utilisation de la participation des familles :

- Abonnements (Tralalire / Les Belles Histoires)
- Adhésion OCCE
- Inscriptions et participations aux projets « Ecolire »
- Petits achats liés au projet d'école et aux projets des classes

Solde OCCE : 3 802,02 € au 25/10/2019

Résultat de l'année scolaire 2018/2019 : + 690,57 €

Participation de l'association « La récré » et des mairies aux différents projets.

8. Projets des classes.

- ⇒ Maternelle : spectacle de fin d'année « Billeenbois » 09/12/2019
- ⇒ Projet collectif éducation à l'environnement :
 - Recyclage
 - Jardinage
 - Apiscope
- ⇒ Conseil des délégués de classe : 1 fois/semaine en classe et 1 fois/mois conseil sur le temps de midi en présence des enseignants 1h/APC.
- ⇒ Chorales : trois chorales d'école / maternelle : PS + MS + GS + cycle 2 + cycle 3
- ⇒ Intervention de 12 heures hebdomadaire de Geeta Haresh, assistante d'anglais
- ⇒ Semaine des langues : mai 2020 / toutes les classes
- ⇒ Médiateurs / sensibilisation au harcèlement : élémentaire
- ⇒ Projet scientifique liaison école collège : cycle 3
- ⇒ Projets classes de découvertes : voile cycle 3 / + poney maternelle + classe de découverte du milieu marin CE1 + CE2/CM1

NATURE DU PROJET CLASSE(S) CONCERNÉE(S)	NOMBRE D'ÉLÈVES	COÛT TOTAL DU PROJET	TARIF / ÉLÈVE	PARTICIPATION DES FAMILLES 50 % ou 2/3 DU COÛT TOTAL	PARTICIPATION COOPÉRATIVE	RESTE À FINANCER
CLASSE DE DÉCOUVERTES DU MILIEU MARIN CE1 + CE2/CM1	52	≈ 18 000 € 1 SEMAINE 6 JOURS /5 NUITS	350 €	230 € 2/3 DU COÛT TOTAL = 12 000 €	EFFECTIF X 20 € 1 000 €	5 000 €
ÉQUITATION PS/GS + PS/MS + GS/CP	69	≈ 2 400 € 4 DEMI-JOURNÉES / CLASSE	35 €	15 € 50 % DU COÛT TOTAL = 1 035 €	EFFECTIF X 10 € 690 €	675 €
CLASSE CIRQUE CP	22	≈ 2 500 € 4 JOURNÉES	115 €	60 € 50 % DU COÛT TOTAL = 1 300 €	EFFECTIF X 20 € 440 €	800 €
PROJET VOILE CYCLE 3	47	≈ 1 200 € 4 DEMI-JOURNÉES	25 €	12 € 50 % DU COÛT TOTAL = 560 €	EFFECTIF X 10 € 470 €	200 €
TOTAL		≈ 24 100 €		14 900 €	2 600 €	6 600 €

RECETTES PREVISIONNELLES :					
PHOTOS SCOLAIRES	PAINS AU CHOCOLAT	COOPERATIVE SCOLAIRE	SOUS TOTAL	PARTICIPATION APE	RESTE À FINANCER
≈ 1 000 €	≈ 600 €	3 400 – 2 600 = 800 € (+ 500 € RELIQUAT 2018/2019) = 1 300 €	2 900 €	1330 €	2 370 €

Le marché de Noël organisé par l'APE « la récré de Fontenay » est fixé au dimanche 8 décembre, des objets personnalisés par les élèves seront mis en vente afin de financer les différents projets.

9. Points divers.

M. Charpentier évoque l'élection du conseil municipal des enfants qui s'est tenu jeudi 7 novembre matin, 12 élèves de CM1 et CM2 de l'école ont été élus à ce conseil. Le conseil des délégués de l'école transmettra au conseil municipal des enfants une demande de subvention pour les différents projets cette année.

Pour la rentrée scolaire prochaine, les personnes autorisées à venir récupérer les élèves sur le temps scolaire le seront également sur les temps périscolaires. La fiche de renseignements complétée en début d'année mentionnera l'étendu de cette autorisation sur les temps périscolaires.

Un agent communal sera chargé de faire passer les élèves au passage piéton de 8h15 à 8h30 et de 16h30 à 16h45.

M. Charpentier propose d'intervenir en classe de cycle 3 pour présenter le fonctionnement d'une commune et distribuer des documents à ce sujet – proposition retenue.

Durant la semaine de l'arbre, deux classes de l'école participeront à la plantation d'un arbre le lundi 18 novembre à 10h30 derrière l'église.

Mme DUVIGNAC, enseignante de classe de GS/CP réitère une demande de temps d'ATSEM pour sa classe.

M. Charpentier reconnaît le besoin mais ne peut, compte tenu des incertitudes liées à la compensation de la perte de la taxe d'habitation perçue par la commune, se prononcer sur le recrutement d'une nouvelle ATSEM.

Séance levée à 19H30.